

ESPACE

Centre de ressources pour les acteur·rices de l'intégration



Nicolas de Staël, Paysage

Rapport d'activité 2024

Association ESPACE

Espace de Soutien aux Professionnel·les de l'Accueil
et du Conseil aux Etranger·ères
22 rue Mathieu Stilatti 13003 Marseille

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE	4
L'ASSOCIATION EN CHIFFRES.....	5
INTRODUCTION	6
I. DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE RESEAU	7
1. <i>Les Bouches-du-Rhône</i>	8
2. <i>Le Vaucluse</i>	13
3. <i>Le Var</i>	14
4. <i>Les Alpes-Maritimes</i>	15
5. <i>Réseaux Nationaux</i>	16
II. DES OUTILS POUR LA MISE EN RÉSEAU ET L'IDENTIFICATION DES ACTEUR·RICES.....	17
1. <i>Une liste de diffusion pour la mutualisation des données</i>	17
2. <i>Identification des acteur·rices via un Répertoire en ligne</i>	18
3. <i>PAPPU - Le suivi des acteur·rices via le déploiement d'un logiciel de gestion et d'évaluation de l'accueil</i>	19
4. <i>De nouveaux outils pour l'identification des acteur·rices et de leurs actions</i>	20
III. LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEUR·RICES	22
1. <i>Des formations en droit des personnes étrangères</i>	22
2. <i>L'accompagnement juridique des acteur·rices</i>	25
3. <i>La mise à disposition d'outils juridiques</i>	29
4. <i>La mise à disposition de nos locaux</i>	30
SOUTIENS FINANCIERS.....	32

LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'année 2024 a été une année particulière pour ESPACE, notamment au niveau de sa gouvernance salariale en vue du départ prochain du directeur début 2025.

Nous avons réfléchi collectivement, membres du CA et équipe, pour la mise en place d'une nouvelle direction collégiale à l'avenir. Le passage à mi-temps du directeur, dès le mois d'avril, nous a permis de mettre en place tout au long de l'année le transfert de ses compétences au profit de la nouvelle équipe de direction. Une équipe composée de trois responsables : un pour la gestion administrative et la DRH, un pour le pôle juridique et une pour l'action de formation.

Côté finances, la Ville de Marseille et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ont renouvelé leur soutien financier. Malgré une baisse de leur enveloppe budgétaire, la DREETS PACA nous a soutenu de manière conséquente, montrant par cet engagement l'intérêt porté à notre centre de ressources. Toutefois, cette dernière n'a pu, comme les deux années précédentes, nous apporter une aide complémentaire pour pallier la perte des fonds européens.

Nous sommes tout de même arrivés à limiter le déficit (7000 euros environ) grâce à une augmentation de nos fonds propres (essentiellement issus de la formation), une diminution de nos frais de gestion (sous-traitance, charges) et une nouvelle baisse de la masse salariale.

Comme vous le constaterez dans ce rapport, ESPACE a poursuivi ses missions de centre de ressources régional auprès d'un nombre toujours plus important d'acteur·rices.

Comme chaque année, nous avons pu compter sur un engagement sans réserve de l'équipe salariée dont l'effectif a dû être encore un peu réduit.

Côté événement marquant, j'évoquerais l'organisation des 30 ans du réseau des Points d'Appui et d'Accès aux Droits des Etrangers (PAADE) des BDR dont ESPACE prend en charge la coordination et la professionnalisation de ses acteurs depuis plus de 20 ans.

Une rencontre partenariale réussie avec plus de 80 organisations présentes qui a permis de mettre en avant la pertinence de ce réseau de professionnel·les de l'accueil des personnes étrangères mais également de pointer du doigt les difficultés liées à la dématérialisation des démarches pour obtenir ou renouveler un titre de séjour.

Une réussite qui s'est traduit, dans un contexte de baisse renouvelée des aides publiques, par la création de postes de conseiller·ères numériques dédiés aux démarches dématérialisées sur la plateforme ANEF, en appui aux juristes des PAADE.

Annie Honnorat

L'association en chiffres

Hotline



3482

Sollicitations de la
permanence juridique par ...



1267

Personnes différentes de ...



611

Structures différentes

Formation



69.5

Journées formations réalisées



130

Structures différentes



368

Personnes différentes formées

Réseau



2064

Messages échangés sur
nos listes de diffusion



48

Structures utilisant PAPPU



202

Permanences d'accès aux droits
répertoriées en région PACA

INTRODUCTION

Depuis 2001, l'association ESPACE - Espace de Soutien aux Professionnel·les de l'Accueil et du Conseil aux Etranger·ères - met en œuvre un ensemble de moyens pour soutenir l'ensemble des acteur·rices de la Région PACA intervenant dans le champ de l'intégration et de l'accès aux droits des personnes étrangères.

ESPACE a pu développer pour l'ensemble de ces acteur·rices, au niveau régional et par territoire, un ensemble d'outils et de services :

- De mise en réseau, de coordination et de mutualisation de leurs compétences ;
- De professionnalisation et de formation ;
- De mutualisation de ressources, de diagnostic et d'évaluation.

Jusqu'en 2021, ESPACE intervenait dans le cadre d'une convention pluriannuelle en cofinancement avec le Fonds Asile, Migrations et Intégration (FAMI) et la Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), par le biais de financements de la politique d'intégration en région et via des financements de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT).

Depuis, ESPACE ne reçoit plus de fonds FAMI mais bénéficie du soutien financier de la ville de Marseille dans le cadre du CTAI qui lui a confié la formation de l'ensemble des agents du CCAS, d'une partie des agents de la mission locale de Marseille ainsi que de certaines associations financées dans le cadre du CTAI.

Depuis deux ans, la ville de Marseille soutient également ESPACE en octroyant un financement de fonctionnement.

Ce rapport présente les différentes actions menées en 2024 en région PACA, notamment :

- Le développement et la poursuite de la mise en réseau des structures d'accès aux droits des personnes étrangères sur l'ensemble de la région PACA ;
- Les outils de la mise en réseau et de l'identification des acteur·rices ;
- La professionnalisation des acteur·rices de la région chargés·es de l'accueil ou de l'accompagnement des personnes étrangères.



DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE RESEAU

Depuis sa création, ESPACE met en place ou participe à différents réseaux d'acteur·rices, que ce soit au niveau local, départemental, régional et même à l'échelle nationale (réseau RECI).

L'association assure le pilotage ainsi que l'animation technique et juridique de cinq réseaux d'acteur·rices dans la région PACA.

L'objectif visé est de faciliter la coopération entre les différent·es acteur·rices impliqu·es dans le parcours d'intégration des primo-arrivant·es (ci-après PA) mais aussi de toutes autres personnes étrangères ayant besoin d'un accompagnement.

En 2024, ESPACE a accompagné plus de 250 acteur·rices appartenant à plus d'une centaine d'organisations différentes de la Région dans une dynamique de travail en réseau.

Durant l'année, ESPACE a rencontré ou échangé avec la plupart des centres ressources de la région et des structures associatives ayant une action en direction des personnes étrangères et notamment primo-arrivant·es.

En tant que centre de ressources, ESPACE a participé également à divers événements tout au long de l'année, à l'occasion :

- De la semaine de l'intégration en octobre : Présentation du CTAI 3 de la ville de Marseille, rencontre territoriale des acteurs de l'intégration en Préfecture et enfin organisation d'une permanence « hors les murs » avec le réseau des PAADE et quelques partenaires (voir détail dans « mise en réseau/ BDR/ PAADE) ;
- De rencontres tout au long de l'année avec les autres centres de ressources de la région : pour la mise en place d'Archipel et surtout de la construction de l'outil Lab « accès aux droits des réfugiés PACA » et notamment sur la thématique ANEF ;
- D'une journée organisée par le centre de ressources Osiris le 13 juin sur « discrimination et Santé » à Aix en Provence (CREPS). ESPACE, intervenant à cette journée a participé également à sa préparation ;
- De l'organisation et la réalisation de la journée du 15 février des 30 ans des PAADE (voir détail dans « mise en réseau/ BDR/ PAADE) ;
- A la journée Pacte des Solidarités et Accès aux droits en région PACA du 25 janvier ;
- A la Journée Mondiale contre les Mutilations Sexuelles Féminines organisée le 6 février par le GAMS PACA ;

- Présentation de la loi 2024-42 du 26 janvier 2024 « pour contrôler l’immigration, améliorer l’intégration », à la demande de collectifs marseillais pour la défense des droits des personnes étrangères, 17 avril 2024 ;
- Intervention à la table ronde du 10 juin organisée au Mucem par le Mimed – Réseau thématique sur les migrations en méditerranée : « Accueillir à Marseille et dans sa région : l’hospitalité en question ». Panel : « Tri et catégorisation des publics vulnérables ».

1. Les Bouches-du-Rhône



Le réseau des Points d’appui et d’accès aux droits des personnes étrangères (PAADE)

Dans ce département, ESPACE accompagne le réseau des PAADE depuis 2003. L’association est en charge de l’animation technique, de l’évaluation et de la qualification professionnelle des différent·es acteur·rices du réseau.

Animation

ESPACE a poursuivi l’organisation de réunions du réseau des PAADE tout au long de l’année 2024. Le temps fort de cette année a été l’organisation d’une journée thématique sur la dématérialisation des démarches liées au séjour à l’occasion des 30 ans du réseau.

Tout au long de l’année, le réseau s’est réuni à minima une fois par mois, soit pour des réunions d’organisation, soit pour des temps d’échanges juridiques mais également pour l’organisation de la journée consacrée aux 30 ans du réseau.

Les thématiques abordées ont principalement concerné les modalités pratiques de gestion de l’accueil du public et la nécessité d’adaptations techniques liées à la dématérialisation des procédures administratives.

Le travail en réseau est essentiel pour les référent·es PAADE, d’une part pour le partage d’informations et la montée en compétence des membres du réseau mais également pour la confrontation des pratiques des un·es et des autres et la recherche de solutions adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Focus sur : Les 30 ans du réseau des PAADE : L'accès aux droits des personnes étrangères face au tout numérique : Une effectivité virtuelle ?



La journée des trente ans du réseau des PAADE a réuni **125** personnes appartenant à 80 organismes différents. Après une prise de parole institutionnelle¹ et un historique du réseau à deux voix (la DREETS et ESPACE), la parole a été donnée aux référent-es PAADE qui ont pu témoigner de leur pratique.

En seconde partie de matinée, une table ronde animée par ESPACE a abordé la question : « **Etranger·ères et dématérialisation : entre dysfonctionnements et ruptures d'égalité, quels constats, quelles perspectives ?** Avec les interventions de **Benoît REY**, juriste du Défenseur des Droits, Protection des droits - affaires publiques / Droits fondamentaux des étrangers, **Antoine MATH**, chercheur à l'institut de recherches économiques et sociales et **Lisa CARAYON**, maitresse de conférences en droit. L'après-midi avait un aspect plus festif et culturel avec des performances de « stand up » autour de l'exil et le spectacle « **La Marseillaise en bref** » réalisé par le collectif **Manifeste Rien** de Marseille². Un film de 17 mn de cette journée a été tourné et réalisé par **Mathieu Serra**³.

PROGRAMME – matinée

De 9h00 à 9h30
Accueil café dans le hall et projection du film *Les sentiers de l'intégration* (film réalisé en 2014 sur l'expérience des PAADE)

De 9h30 à 9h45
Prise de parole institutionnelle :

- Leopold CARBONNEL, directeur régional adjoint de la DREETS (Intégration et Politique de la Ville)
- Yolande ESKENAZI, commissaire régionale à la lutte contre la pauvreté auprès du Préfet de région
- Michaël SIBILLEAU, préfet délégué pour l'égalité des chances des Bouches du Rhône

De 9h45 à 10h00
Historique du réseau des PAADE
Contexte de sa mise en place, Implication de la Politique de la Ville et évolution des missions des référent-es : la professionnalisation et la mise en réseau
Isabelle Fouque, chargée de mission régionale de la DREETS
Denis Natanelic, chargé de la coordination du réseau PAADE et directeur ESPACE

De 10h00 à 10h30
Témoignages de référent-es PAADE sur leur pratique
Anissa et Émilie pour Marseille, Stéphane pour Martigues et Aurélie pour Aix en Provence

De 10h30 à 10h45
Temps d'échanges avec le public

De 10h45 à 12h30
TABLE RONDE
« **ETRANGER-ES et dématérialisation : entre dysfonctionnements et ruptures d'égalité, quels constats, quelles perspectives ?** »
Invité-es – intervenant-es :

- Lisa CARAYON, maitresse de conférences en droit
- Antoine MATH, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales
- Benoît REY, juriste auprès de la Défenseure des Droits, Protection des droits – affaires publiques / Droits fondamentaux des étrangers

Animatrice : Ferten DJENDOUBI (ESPACE)

De 12h30 à 12h45
Temps d'échanges avec le public

De 12h45 à 14h00
Pause déjeuner sur place à la cafétéria La K'Vête des Mondes

PROGRAMME – après midi

De 14h00 à 14h45
STAND-UP – Performances autour de l'exil et de la migration

De 14h45 à 15h00
Temps d'échanges avec le public

De 15h00 à 16h15
Spectacle *La marseillaise en bref* !
par le collectif Manifeste Rien
Mise en scène de Jérémy Beschon, interprétée par Olivier Boudrand, d'après les recherches de Gérard Noiriel et Michelle Zancarini-Fournel

Un comédien mène seul et tambour battant une enquête historique des origines de la Première Guerre Mondiale à nos jours : du foot aux pègrins, du poids de l'histoire coloniale à la crise des migrants. En 1981, à Marseille, des travailleurs d'origine italienne ayant stifié la Marseillaise, sont pourchassés par la population. Bilan : trois morts. Des cette époque certains journalistes affirment que ces immigrés forment une « nation dans la nation et qu'ils refusent de s'intégrer dans la société française. » ...

3 rue Palestro
13003 Marseille

ORGANISATION
Inscription en ligne via le site d'ESPACE.
Une fois l'inscription envoyée, les participant-es recevront une confirmation par mail.

De 16h15 à 16h45
Pot de l'amitié

¹ DDETS, DREETS et Commissaire régionale à la lutte contre la Pauvreté

² Mise en scène de Jérémy Beschon, interprété par Olivier Boudrand, d'après les recherches de Gérard Noiriel et Michelle Zancarini-Fournel.

³ Disponible sur la 1^{ère} page du site d'ESPACE, en dessous de la partie actualités : <https://espace.asso.fr/>

Cette rencontre a permis d'identifier les difficultés rencontrées par les référent-es PAADE dans l'accompagnement des personnes étrangères, notamment du fait des conséquences de la dématérialisation de l'ensemble des procédures des titres de séjour sur leurs missions. En effet, l'absence de conseillers numériques dédiés à la prise en compte de la plateforme ANEF ou encore le refus des agents de France Service d'accompagner les personnes sur l'ANEF sont autant de difficultés qui impactent le travail au quotidien des référent-es PAADE au détriment de leur mission d'accompagnement « socio juridique », telle que définie dans la charte du réseau. Suite à cette journée, le CCAS de Marseille a décidé de recruter et former des conseiller-ères numériques spécialisé-es dans les démarches ANEF. Ces conseiller-ères numériques sont en cours de formation par ESPACE et cette action se déploiera au cours de l'année 2025 (deux journées de formation effectuées sur le dernier trimestre 2024, et deux journées de formation prévues pour le premier trimestre 2025).

Focus sur : la permanence « Hors les Murs » du 17/10/2024



Dans le cadre de la semaine de l'intégration 2024, les PAADE des Bouches du Rhône avec le soutien de l'équipe juridique d'ESPACE ont proposé une permanence à la journée sur le Parvis de la Porte d'Aix à Marseille (13001). 93 personnes ont été accueillies par 9 juristes PAADE, 3 juristes d'ESPACE ainsi qu'avec l'appui d'autres partenaires : Destination Famille (hébergement et l'accès aux droits sociaux), l'AUP (demandeurs d'asile et bénéficiaires des protections internationales), et la PASS de ville de Marseille (accès à la santé). Sur les 93 personnes accueillies par les juristes PAADE, une cinquantaine de réponses ont pu être données directement le jour de la permanence et 40 personnes ont bénéficié d'un entretien plus approfondi et seront reçus à nouveau par les PAADE ou

ont été orientées vers un partenaire adapté.

Partenariats institutionnels

Dans la continuité des échanges et des préconisations issues de la journée des 30 ans des PAADE, plusieurs rencontres ont été mises en place, associant les différents services de l'Etat concernés (PEDEC, DREETS, DEETS), la Métropole et la ville de Marseille pour réfléchir à renforcer le réseau des PAADE notamment par le cofinancement de postes de conseiller-ères numériques dédiés à l'accompagnement des personnes étrangères confrontées à des difficultés pour effectuer les démarches sur la plateforme numérique de l'ANEF.

Plusieurs postes ont été créés au dernier trimestre 2024, portés par le CCAS de Marseille.

Partenariat associatif CCAS / PAADE / ESPACE

Pour la mise en place de conseillers numériques dédiés intervenants en appui des PAADE de Marseille

Plusieurs rencontres ont été organisées entre le CCAS, les PAADE de Marseille et ESPACE afin d'organiser la prise de fonction et la formation des nouveaux.elles conseiller·ères numériques et de leur intégration dans le planning d'accueil des PAADE de Marseille.

Afin de faciliter l'accompagnement proposé par les conseiller·ères numériques, tout en assurant la justesse des réponses données dans un domaine aussi complexe que le droit des personnes étrangères, il a été proposé que les conseiller·ères numériques et les référent·es PAADE travaillent en binôme lors des personnes d'accueil.

En plus de ces rencontres, les deux premières journées de formation ont été effectuées au dernier trimestre 2024 et ce dans le cadre du CTAI 3 afin de permettre une montée en compétence coordonnée des conseiller·ères numériques. Ces journées de formation ont été réalisées par une juriste d'ESPACE avec la contribution d'un·e référent·e PAADE. Elles se poursuivront en 2025.

Les autres réseaux d'acteur·rices

ESPACE est engagé dans quatre réseaux d'acteur·rices dans les Bouches-du-Rhône autres que celui des PAADE. L'association apporte sa contribution à la fois sur les aspects techniques ainsi que sur les questions juridiques. ESPACE participe aux comités de pilotage de ces réseaux, à l'identification des ressources ainsi qu'aux compétences de leurs acteur·rices. ESPACE met à leur disposition ses outils afin de faciliter les échanges.

COORDASSO

COORDASSO est une coordination qui regroupe la plupart des acteur·rices de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères dans les Bouches du Rhône.

Cette coordination associative, qui regroupe une cinquantaine d'associations ou de collectifs, a pour objectif principal de favoriser la rencontre de l'ensemble des acteur·ices de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères du département.

La coordination s'est réunie régulièrement tout au long de l'année 2024. Elle fonctionne avec un comité de pilotage composé de cinq organisations prenant en charge la mise en place des temps d'échanges, ordres du jour et comptes rendus de réunions.

ESPACE, après une période de retrait, a réintégré le comité de pilotage cette année.

Pour l'année 2024, les groupes de travail se sont concentrés principalement sur l'accompagnement des personnes bénéficiaires de protection internationale (BPI) et notamment l'accompagnement AGIR porté par l'association ENVERGURE dans les Bouches du Rhône ainsi que sur les difficultés grandissantes de ce même public pour faire aboutir leur demande de réunification familiale (saisine du Défenseur des droits au nationale).

Collectif MIE 13

Créée en 2018, ESPACE contribue à cette Coordination des différent·es acteur·rices en charge de l'accompagnement des mineur·es isolé·es par le biais de la formation et du conseil juridique.

Pour l'ensemble des acteurs du collectif MIE, ESPACE a fourni des apports théoriques sur la réglementation spécifique aux Mineurs non accompagnés, a participé à des réunions de travail, et a constitué un relai vers le réseau des PAADE pour les jeunes sortants du dispositif, notamment lorsque leur minorité était définitivement écartée.

L'année 2024 a été marquée par l'ouverture d'un accueil de jour pour les jeunes isolé·es dans le quartier de Dromel (13009). Espace a fourni un appui juridique aux équipes consacrées à l'accompagnement des jeunes en vue de reconstituer leur état civil.

Réseau « Inter MECS »

Inter MECS est un réseau qui regroupe un ensemble de Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) opérant à Marseille (une dizaine).

Ce réseau, créé fin 2021, a pour objectif l'échange de pratiques entre les professionnel·les de l'accompagnement des MIE (mineur·es isolé·es étranger·ères), ayant trait notamment à la reconstitution de l'état civil selon les pratiques propres à chaque pays de provenance des jeunes concernés, ou à l'établissement de documents d'identité. Ces temps de travail ont aussi vocation à effectuer des focus techniques sur l'état du droit applicable, les évolutions jurisprudentielles et les pratiques administratives de la préfecture et/ou de tout autre organisme auquel les jeunes sont amenés à faire appel (CAF, France travail, établissements scolaires, CPAM, missions locales, etc).

ESPACE mobilise un juriste spécialisé en protection de l'enfance dans le cadre des réunions organisées à cadence bimestrielle par des MECS opérants à Marseille. Depuis peu, ce réseau associe également les avocat·es de la commission MNA du Barreau de Marseille.

CODETRAS

Initialement centrée sur les discriminations dans l'emploi agricole des Bouches-du-Rhône, et plus particulièrement les contrats saisonniers introduits par l'OFII, l'action du CODETRAS (collectif de défense des travailleur·euses saisonnier·ères dans l'agriculture) s'est élargie depuis quelques années à l'accompagnement des travailleurs et travailleuses détaché·es, recruté·es par des entreprises prestataires établies en Europe et par des entreprises utilisatrices de ce type de main d'œuvre dans notre région, dans les secteurs de la viticulture, de l'arboriculture et du maraîchage.

Partenariats avec de nouveaux·elles acteur·ices dans les BDR

Durant l'année 2024, ESPACE, par le biais de sa fonction de centre de ressources, a également rencontré plusieurs acteur·rices institutionnel·les et associatif·ves, afin :

- D'envisager la mise en place de nouveaux projets où ESPACE pourrait être associé, notamment avec la **Ville de Marseille** pour :

- Le projet « Zéro non recours » ;
 - La formation des acteurs du CTAI (CCAS, Missions locales et associations soutenues dans ce cadre) ;
 - La montée en compétence en matière de droit des étrangers des nouveaux conseillers numériques en articulation avec le réseau des PAADE.
- D'accompagner de nouveaux acteurs associatifs sur le territoire :
 - L'association **Envergure** dans le cadre de son déploiement dans les BDR pour le programme AGIR : offre de services pour la formation, mise en relation avec les autres acteur·ices associatif·ves, notamment ceux de la coordination associative ;
 - **L'Encre Bleue**, association d'écrivains publics qui, après quelques années difficiles suite au covid, s'est relancée et a sollicité ESPACE en fin d'année pour relancer un partenariat et un appui notamment sur les aspects d'information sur les acteur·rices mobilisables pour une meilleure orientation des publics accueillis et de formation de ses bénévoles. Ce partenariat se mettra en place dès le début 2025.
 - De participer et d'intervenir lors d'événements organisés par des partenaires :
 - A la journée des Vulnérabilités le 26 septembre à l'AAJT ;
 - A la présentation du Rapport annuel 2024 du Secours Catholique le 21 novembre à l'Espace Mistral ;
 - A la rencontre d'évaluation du CTAI de Marseille avec le directeur de la DIAN, la Ville et l'Etat à Osiris le 18 décembre ;
 - A la table ronde « Accueillir à Marseille et dans sa région : l'hospitalité en question », organisée par le Mimed – Réseau thématique sur les migrations en Méditerranée, du 10 juin ;
 - A la rencontre de présentation de la loi 2024-42 « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », en présence de collectifs de défense des droits des personnes étrangères, du SAF et de la CNT, le 17 avril.

2. Le Vaucluse



Pendant plusieurs années, ESPACE a assuré l'animation, l'évaluation et la qualification professionnelle du réseau des Points d'Accès aux Droits et à l'Égalité (PADE). Depuis 2018, en

raison du faible nombre d'acteur·ices constituant ce réseau, ces dernier·ères ont été associés-es à la « coordination étranger·ère Vaucluse » (CEV) (voir ci-dessous).

La « Coordination Vaucluse Étranger·ères (CEV) »

Cette coordination s'est poursuivie sur l'année 2024.

Animation

Quatre rencontres ont été organisées en 2024, associant les membres du réseau des Points d'Accès aux Droits et à l'Égalité (PADE) et les principaux·ales acteur·ices de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères du département.

Au cours de ces différentes rencontres, plusieurs sujets ont été abordés :

- Echanges avec les délégués du Défenseur des droits ;
- Atelier d'échanges juridiques en présence d'un juriste d'ESPACE ;
- La question des familles expulsées et des OQTF ;
- La situation des MNA sur le département ;
- Les dysfonctionnements en Préfecture ;
- Point sur la situation de chaque structure ;
- Questions et informations diverses.

3. Le Var



Sur ce territoire, ESPACE intervient depuis 2012 en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit (ci-après CDAD) du Var, afin de mettre en place un dispositif d'accès aux droits des personnes étranger·ères.

En 2023, contrairement aux autres départements de PACA et malgré plusieurs relances d'ESPACE, aucune réunion de la coordination n'avait été mise en place. Cette coordination a été relancée en 2024.

Le réseau « Var migrants »

Animation

Trois rencontres ont été organisées en 2024 sous l'impulsion d'ESPACE et du Secours catholique de Toulon qui a accepté de se charger de l'animation de cette coordination.

Les échanges d'information se sont poursuivis tout au long de l'année via la liste d'échanges et de diffusion gérée par ESPACE.

Au cours de ces différentes rencontres, plusieurs sujets ont été abordés :

- Point sur les signataires de la charte et la participation au collectif ;
- Bilan concernant le recensement des non mises à l'abri (hébergement d'urgence) identifiées par les membres du collectif ;
- Recrudescence des OQTF délivrées et leurs conséquences juridiques, sociales et psychiques ;
- Projet d'organisation en 2025 d'une journée de formation avec Espace pour répondre aux besoins juridiques identifiées par le collectif.

Malgré des difficultés de mobilisation dans le Var, les formations dispensées par ESPACE au Tribunal d'Instance de Toulon, en partenariat avec le CDAD, ont permis l'échange et le travail en réseau a minima avec les acteur-ices présent-es.

4. Les Alpes-Maritimes



Le réseau « Accueil migrantes et migrants 06 »

Sur ce territoire, l'action menée par ESPACE en direction des associations a abouti à la mise en place d'une coordination assez semblable à celle du Vaucluse, dénommée « Accueil migrantes et migrants 06 ». Elle regroupe les principaux-ales acteur-ices de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères sur l'accès aux droits, notamment sociaux, ainsi que sur l'asile et les actions de solidarité.

Le travail auprès des principaux-ales acteur-ices de l'accueil et de l'accompagnement des étranger-ères du territoire s'est poursuivi tout au long de 2024 dans le cadre de la coordination associative.

Animation

Trois rencontres ont été organisées en 2024 regroupant les principaux acteur-rices de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères du territoire.

Au cours de ces différentes rencontres plusieurs sujets ont été abordés :

- Présentation de la nouvelle loi immigration par la juriste d'Espace ;
- Point sur le fonctionnement de la coordination en 2024 ;
- Difficultés rencontrées avec le 115 et sur les questions d'hébergement ;
- Point sur le dispositif AGIR ;
- Présentation de l'action de Pierre Valdo ;
- Questions et informations diverses.

5. Réseaux Nationaux



Le réseau RECI - Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration

ESPACE participe depuis plus de 10 ans à un réseau national de centre de ressources : Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (RECI), composé de cinq structures qui interviennent dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. (Voir le site : <https://biblio.reseau-reci.org/index.php>).

Le Réseau RECI a pour mission de produire des ressources pour aider à la compréhension et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.

Le 22 mars 2024, le réseau RECI a organisé un Séminaire sur les « Prévention des discriminations et choix d'orientation : quels enjeux, quelles alliances ? » en partenariat avec les réseaux d'Elu-e-s France Urbaine et Intercommunalités. ESPACE a pris part à l'organisation, à l'animation et à la capitalisation de ce séminaire. (Voir le site https://biblio.reseau-reci.org/doc_num.php?explnum_id=1902)

Dans le cadre de l'alimentation du Portail européen d'intégration portée pour la France par le Réseau RECI, ESPACE a réalisé une Fiche pratique relative au cycle de professionnalisation des acteurs effectué dans le cadre du CTAI de Marseille.

Enfin, ESPACE a participé à la construction de projets d'analyse, voire d'évaluation, de différents dispositifs soumis par le réseau RECI à différentes fondations sous la forme de réponses à appels à projets ou notes d'opportunité, notamment sur les discriminations liées au logement.

L'association DEQUELDROIT, une plateforme collaborative en ligne de jurisprudence en droit des étrangers



ESPACE fait partie des six associations qui gèrent de manière collégiale l'association De Quel Droit depuis juin 2021 avec Le Comede, L'ADDE (Avocats pour la Défense des Droits des Etrangers), le Gisti, Droits d'Urgence, et le GAS (Groupe Accueil Solidarité).

Cette plateforme collaborative de jurisprudence s'est donnée comme objectif de développer le site internet www.dequeldroit.fr qu'ESPACE gérait seul auparavant.

Le site DeQuelDroit s'inscrit dans le contexte politique actuel et démontre l'importance que revêt la connaissance de la jurisprudence pour défendre les droits des personnes étrangères.

ESPACE héberge l'association De Quel Droit, participe aux différents comités éditoriaux, co-organise des journées séminaires et participe activement au Conseil d'Administration.



LES RESSOURCES

DES OUTILS POUR LA MISE EN RÉSEAU ET L'IDENTIFICATION DES ACTEUR·RICES

1. Une liste de diffusion pour la mutualisation des données

ESPACE a mis en place une **liste de diffusion pour chaque réseau d'acteur·rices** afin de faciliter les échanges entre ses membres. ESPACE assure les fonctions de modérateur et d'administrateur (contrôle du contenu, modification des adresses, etc.) et apporte son expertise à la fois sur les aspects techniques et sur les questions juridiques. Il participe à l'animation de ces réseaux, à l'identification des ressources et met à disposition ses outils pour faciliter les échanges.

L'association gère aussi **plusieurs listes « thématiques »** au niveau départemental ou régional.

Le contenu des échanges a été défini et validé par l'ensemble des membres de chaque réseau en excluant les questions juridiques afin de ne pas interférer avec la liste régionale « Pap », exclusivement réservée aux échanges sur les études de cas rencontrés en permanences d'accueil.

En 2024, on note une baisse globale du nombre de messages échangés sur ces listes de diffusion. Cela est dû en partie à **un changement de fonctionnement** et l'utilisation d'un nouvel outil d'échanges et la création d'un groupe WhatsApp dédié pour deux de ces listes : pap13 et coordasso. La juriste d'ESPACE fait partie de ces groupes et continue de répondre aux sollicitations juridiques via ce canal. Le nombre de messages a baissé pour ces deux listes alors que ces collectifs n'ont jamais aussi bien fonctionné que durant l'année écoulée (cf. partie animation de réseau).

Pour les coordinations du Vaucluse et des Alpes maritimes on observe une augmentation conséquente des échanges. Par contre, la liste d'échanges du Var a fortement chuté du fait des difficultés rencontrées par cette coordination ces deux dernières années.

On notera une forte baisse de l'utilisation de la liste pap@espace.asso.fr qui regroupe la plupart des acteur·rices spécialisé·es dans l'accès aux droits des personnes étrangères de la région PACA, soit environ 150 personnes. Cette diminution s'explique en grande partie par le fait que les acteur·rices préfèrent solliciter directement le service juridique d'Espace que ce soit par téléphone ou par mail.

Listes	Diffusion	Définition	Abonné.es 2022	Abonné.es 2023	Abonné.es 2024	Messages 2022	Messages 2023	Messages 2024
Accueil migrant.es 06	Alpes-Maritimes	Réseau d'acteur-ices du 06	43	45	49	400	453	595
Coordination Étranger Vaucluse	Vaucluse	Réseau d'acteur-ices du 84	49	51	50	197	252	490
Coordasso	Bouches-du- Rhône	Réseau d'acteur-ices du 13	118	125	141	541	449	378
Detras	Bouches-du- Rhône	Collectif de défense des travailleurs saisonniers dans l'agriculture	41	40	39	275	269	139
Varmigrants	Var	Réseau d'acteur-ices du 83	65	62	67	321	184	51
Mie13	Bouches-du- Rhône	acteur-ices en charge de l'accompagnement des mineurs isolés	76	75	82	70	232	156
Pap	PACA	Réseau d'acteur-ices à l'échelle de la région	148	143	137	486	281	61
Pap13	Bouches-du- Rhône	Réseau PAADE - Point d'Appui et d'Accès aux Droits des Etrangers	30	31	34	603	455	194
TOTAL						2893	2775	2064

2. Identification des acteur·rices via un Répertoire en ligne

ESPACE répertorie et géolocalise l'ensemble des lieux d'accès aux droits et d'accès à la langue de la région PACA sur le site : <http://accueil-etrangers.org>. Cet outil fait l'objet d'une mise à jour tout au long de l'année. Pour l'accès à la langue, ce référencement a été réalisé en partenariat avec le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CIA PACA) sur une application web commune, et ce dans un souci de mutualisation de nos ressources respectives.



Publication des lieux d'accès à la langue sur le Répertoire via l'application PAPPU

Pour adapter le logiciel PAPPU aux acteur·rices de l'apprentissage de la langue française, nous avons mis en place la possibilité pour ces dernier·ères de **publier en ligne leurs lieux d'apprentissage du français**. Cette faculté est surtout intéressante pour les acteur·rices dont les formations ne sont pas référencées par le CRI.

La recherche de ces lieux d'apprentissage ne s'effectue pas par champs de compétences mais par défilement de simples questions/affirmations comme « *J'ai besoin d'apprendre le français et que cela se déroule près de chez moi* ».

3. PAPPU - Le suivi des acteur·rices via le déploiement d'un logiciel de gestion et d'évaluation de l'accueil



Le développement et le déploiement du logiciel de gestion PAPPU est une action qui se poursuit depuis plusieurs années. Au niveau informatique, le passage à la version full web s'est accompagné en 2021 d'un accompagnement des ancien·nes utilisateur·rices du logiciel.

Ces temps d'échanges et de formations se sont poursuivis en 2024, notamment pour les nouveaux utilisateurs.

La réalisation de la nouvelle version Web de PAPPU a nécessité la refonte de nos outils de formation et de communication. Une nouvelle plaquette PAPPU a été créée. Elle sert de support de communication lors des différentes présentations du logiciel.

L'évolution de Pappu suit les changements liés aux droits des personnes étrangères et au fonctionnement des structures qui l'utilisent et pour cela des interventions constantes sont demandées.

Pour améliorer le suivi des dossiers, l'outil PAPPU nécessite une mise à jour régulière des différentes nomenclatures permettant la classification et le suivi des dossiers et des actions liées à ceux-ci. Par exemple, en 2024 nous avons rajoutés des éléments relatifs au fonctionnement de la plateforme ANEF ainsi que d'autres sujets concernant les statuts et les types de permis de séjour.

De plus, la structure COALLIA, nous a demandé un certain nombre d'interventions visant à adapter le logiciel PAPPU à leur fonctionnement. Il a été notamment question de modifier les nomenclatures concernant les actions les plus courantes de leurs structures, l'import des

dossiers issus d'autres logiciels, etc.... Vu le grand nombre des données à traiter, nous avons décidé d'implémenter l'utilisation de scripts pour traiter les bases de données.

Du côté technique, le développement de PAPPU se fait de concert avec les évolutions des différents supports et standards (navigateurs web, protocoles de connexion etc.). En 2023 nous avons dû mettre à jour le système d'exploitation du serveur virtuel privé (VPS) sur lequel PAPPU fonctionne.

En 2024, une première phase a été lancée pour mettre en place une stratégie visant à adapter notre logiciel aux contraintes de sécurité des données d'accès et d'anonymisation des dossiers. Ces développements continueront courant 2025.

4. Un nouvel outil pour l'identification des acteur·rices et de leurs actions

Les échanges avec la DREETS, les différents centres de ressources de PACA et acteur·ices régionaux·les – le CRI, OSIRIS, le Comede, Ancrage, Approche Culture et Territoire et le CIDFF – ont permis tout au long de l'année 2024 de poursuivre le travail en réseau des centres de ressources notamment autour de l'outil Archipel, dont ESPACE assure le portage et la gestion.

« ARCHIPEL » - une newsletter inter-centre de ressources pour les acteurs de l'intégration en PACA



ARCHIPEL #15 - Octobre 2024 La lettre des acteurs de l'accueil des personnes étrangères en PACA

Actualités des centres ressources régionaux



Cercles de paroles : Transmissions, trauma, héritage, silence, narration, résistance...

Une fois par mois, Faiza Guène, Amel Ben messaoud et Soraya Guendouz ouvrent un espace de narration collective. Nos histoires prennent corps dans la chair, dans les expériences vécues et nous permettent d'avoir une prise sur le réel.

Pendant une année, il s'agira pour nous de créer « des territoires existentiels », des espaces de pensée, des espaces de soin et d'accompagnement où nous nous racontons, où nous nous chérissons, où nous accueillons nos vulnérabilités vers une réappropriation de nos histoires collectives

A la demande des services de la DREETS, ESPACE gère depuis 2021 la diffusion d'une nouvelle lettre d'information bimestrielle reprenant les actualités nationales et régionales en matière d'intégration dans les domaines de la santé, la culture, la langue, l'accès aux droits, l'hébergement/logement et l'emploi.

Le contenu de cette lettre est alimenté par les acteurs et actrices de l'intégration de la région Provence Alpes Côte d'Azur directement associé·es à cette initiative.

Cet outil renforce l'interconnaissance au sein du réseau d'acteurs et actrices et améliore la diffusion de l'information de chacun·e. L'outil centralise les informations émises par chaque centre ressources, notamment via leurs newsletters locales, accompagnées d'un lien électronique orientant vers leur propre production.

ESPACE consacre sur son site internet un onglet dédié à cette lettre d'information. Cet espace permet de retrouver les précédentes parutions, les acteur·ices associé·es et propose un formulaire d'inscription en ligne.

L'objectif de cet outil est double :

- Informer sur les principales actions des différents Centres Ressources et acteur·ices de l'intégration via la parution d'une newsletter trimestrielle ;
- Renvoyer sur les sites des différents Centres Ressources et acteur·ices de l'intégration pour valoriser et donner plus de visibilité à leurs actions.

Voici la liste des dernières lettres envoyées ainsi que leur taux d'ouverture :

- Archipel #15 Le 10/10/2024 : Taux d'ouverture 51 %
- Archipel #14 Le 14/01/2024 : Taux d'ouverture 58 %
- Archipel #13 Le 05/12/2023 : Taux d'ouverture 44 %

Pour information, le taux moyen d'ouverture d'Archipel est bien supérieur à celui des newsletters associatives qui se situe plutôt entre 30% et 35 %.

Après chaque campagne d'e-mailing, les lettres Archipel sont mises en ligne et restent consultables sur notre site <http://espace.asso.fr/lettre-dinformation/>

Le nombre d'abonné.es est en constante augmentation avec **618 personnes abonnées en 2024**, contre 573 abonnées en 2023 et 527 en 2022.



LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEUR·RICES

Les fréquentes modifications de la réglementation concernant le droit des personnes étrangères, sa complexification et plus largement les difficultés croissantes d'accès aux droits des étranger·ères ont rendu nécessaire l'accompagnement de ce public par des professionnel·les de l'accès aux droits des personnes étrangères ainsi que la mutualisation des compétences de ces derniers.

L'**effectivité du droit des personnes étrangères** est une condition indispensable de l'intégration en France. Elle requiert **un accompagnement** et **des outils**. ESPACE vise à répondre à cette condition en proposant à tous les acteur·rices de la région un ensemble d'outils et de services juridiques :

- Des formations en droit des personnes étrangères sur l'ensemble de la région ;
- Un accompagnement juridique individualisé, assuré notamment avec la permanence juridique (téléphonique et courriel) ;
- La mise à disposition d'outils, avec des listes d'échanges et de diffusion, un site internet de jurisprudence, des méthodologies de recueil de données, des fiches juridiques thématiques...

1. Des formations en droit des personnes étrangères

En 2024, ESPACE a réalisé **40 ateliers** de formation en droit des étranger·ères, représentant **69,5 journées formation**, soit l'équivalent de l'activité de formation de l'année précédente. En 2024 ESPACE a formé **368 personnes** différentes issues de **130 structures différentes**.

Nous observons une augmentation tant du nombre de participations, 476 en 2024 contre 463 en 2023, que celui des structures prescriptrices. En effet, en 2024, 130 structures différentes, contre 104 en 2023, ont fait appel aux formations d'ESPACE que ce soit dans le cadre du Programme annuel soit des formations en intra (dites « à la demande »).

L'implication croissante d'acteur·rices de droit commun, le turn-over systémique du champ sanitaire & social ainsi qu'une valorisation d'ESPACE par les institutions expliquent certainement l'augmentation du nombre d'organismes prescripteurs de formation.

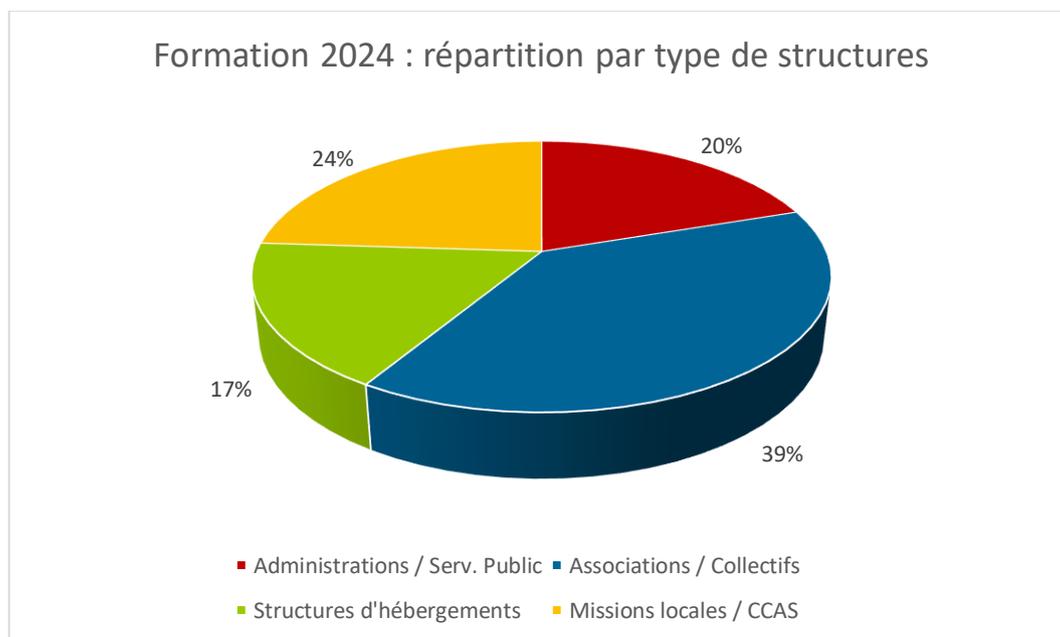
Le très fort taux de satisfaction des participants à nos formations (questionnaires d'évaluation où 94 % des personnes ont été très satisfaites) est aussi un élément qui doit être pris en considération.

Formations du programme régional annuel 15 ateliers pour 23 journées de formation

Les ateliers sont conçus et animés par l'équipe juridique d'ESPACE en lien avec deux de nos partenaires : le Comité pour la santé des exilé·es (COMEDE) et le Réseau Hospitalité. En plus des ateliers, les participant·es reçoivent une documentation spécifique à chaque thème.

Il est à noter que nous sommes sur le même ordre de grandeur que les formations proposées en 2023.

Les formations proposées par ESPACE ont pour vocation première de professionnaliser les acteur·rices de l'intégration. C'est pourquoi, la composition thématique du Programme annuel est constituée sur la base de l'actualité juridique (exemple : session spécifique sur la Nouvelle Loi Immigration du 26 janvier 2024) mais également en tenant compte des besoins en termes de montée en compétence identifiés à la faveur de la permanence juridique d'ESPACE. Le programme est ensuite finalisé après avoir sondé tous les partenaires par l'envoi d'un questionnaire.



Formations sur site 25 ateliers pour 46,5 journées de formation

En plus du programme thématique régional, ESPACE propose des formations « à la demande » dans le but de répondre aux besoins variés que rencontrent nos partenaires en matière de droit des personnes étrangères. Ces formations peuvent prendre la forme soit d'une formation thématique identique à celle proposée dans notre catalogue de formation⁴, soit d'une formation « personnalisée » élaborée en fonction des besoins spécifiques des salarié·es / agent·es de la structure commanditaire.

⁴ Voir, catalogue des formations sur https://espace.asso.fr/wp-content/pdf/Formation/Catalogue2025_vf.pdf

L'augmentation du nombre de journées de formation, déjà constatée depuis 3 ans, est due principalement à un accroissement significatif des sollicitations de structures partenaires souhaitant mettre en place des formations personnalisées pour leurs équipes. En 2024, cette tendance s'est poursuivie avec **trois ateliers de formation de plus** que l'année précédente.

Zoom sur ...

Formation des agents du CCAS, de la mission locale et des acteur.rices financé.es dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI 2) de la ville de Marseille

En 2024, ESPACE a poursuivi l'action de formation des acteur.rices de Marseille mobilisé.es dans le cadre du CTAI. Destinée aux seul.es agent.es du CCAS en 2023, la formation a été élargie aux acteurs de la Mission Locale de Marseille (MLM) et aux associations financées dans le cadre du CTAI 2.

23 journées de formation sur 13 sessions ont été réalisées durant l'année 2024. Ces 13 formations ont donné lieu à 150 participations de 114 personnes réparties de la manière suivante : 53 pour le CCAS, 56 pour la MLM, et 5 pour les autres associations.

L'objectif principal était de professionnaliser ces différent.es acteur.rices sur les aspects liés à l'intégration professionnelle des primo-arrivant.es, en complément du socle de connaissances de base en droit des étrangers proposé à tous.tes les participant.es.

Ces différents apports ont vocation à faciliter l'accomplissement de leur mission en tenant compte des incidences spécifiques du droit au séjour sur la situation des usager.ères.

La pluridisciplinarité des groupes en formation a favorisé l'interconnaissance entre acteur.rices issus de structures différentes mais également entre celles et ceux issu.es de la même entité. Ainsi, outre la montée en compétence juridique théorique et pratique, l'action de formation a donné lieu à des échanges, des partages d'informations et d'outils, et donc à un maillage opérationnel interne et/ou extérieur guidé par la volonté d'améliorer l'orientation et l'accompagnement du public cible.

La réussite de cette action de formation s'est traduite par un renouvellement d'une action de formation dans le cadre du CTAI 3, validée fin octobre 2024 pour une mise en place essentiellement en 2025.

Pour ce 3ème cycle de formation, en sus des thématiques relatives au séjour et à l'intégration professionnelle, deux nouvelles thématiques ont été introduites : l'accompagnement social et numérique d'une part et l'hébergement et le logement des personnes étrangères d'autre part.

Une première formation du cycle 3 a été mise en place partiellement dès le mois de novembre 2024 en direction des conseiller.ères numériques du CCAS et de certains agent.es de la MLM sensibilisé.es à l'intégration. Cette formation qui se déroulera sur 4 jours, dont deux en 2025, permettra une montée en compétence des conseiller.ères numériques.

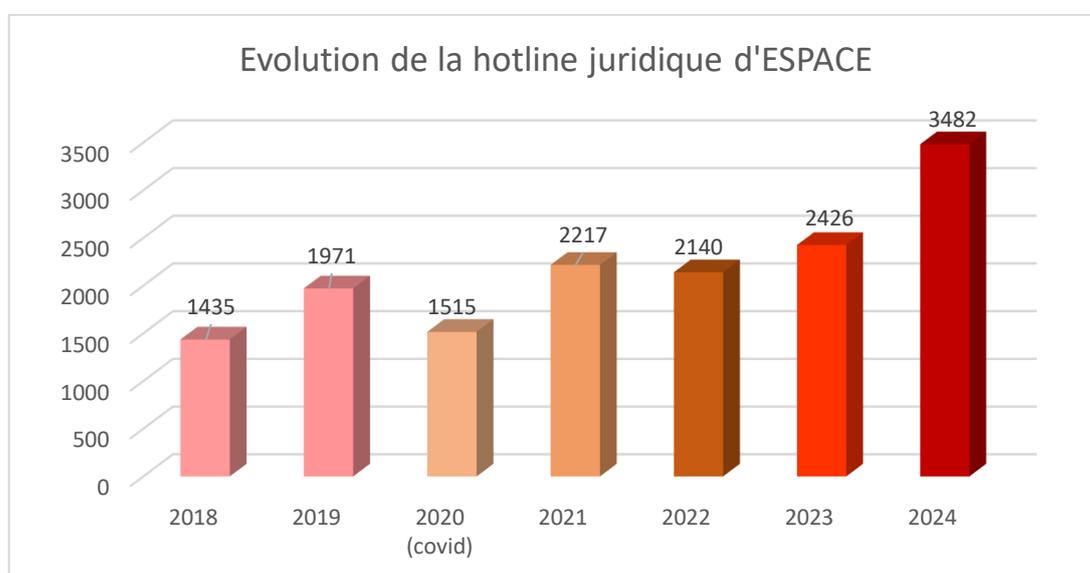
Les deux premières journées ont été consacrées à une introduction générale au droit des personnes étrangères en France puis à l'étude des démarches dématérialisées du séjour.

2. L'accompagnement juridique des acteur·rices

Complément indispensable de la formation, le service juridique d'ESPACE assure une assistance permanente d'accompagnement juridique de toutes les professionnel·les et bénévoles accueillant des personnes étrangères.

La fonction de conseil, par mail ou par téléphone, offre :

- Des renseignements juridiques sur les droits des personnes en fonction de leur situation ;
- Des conseils sur les démarches à effectuer et le renvoi vers les structures adaptées ;
- La communication de textes réglementaires et de la jurisprudence pertinente ;
- Des conseils à la mise en œuvre des recours ou une aide à la rédaction des recours gracieux et administratifs.



La demande d'assistance juridique a augmenté considérablement en 2024. En effet, nous sommes passé de 2426 sollicitations en 2023 à **3482 sollicitations** en 2024 soit une augmentation de 43,5 % (une nouvelle juriste est venue remplacer un arrêt maladie de longue durée en septembre 2023).

Cette très nette augmentation peut s'expliquer en partie par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi 2024-42 du 26 janvier 2024, dont la mise en application progressive, au fil de la parution des décrets, entraîne un important changement de paradigme en matière de séjour (modification du droit d'asile, fin des protections contre l'éloignement, mise en place d'un nouveau parcours d'intégration républicaine avec des niveaux de maîtrise de la langue accrus, etc).

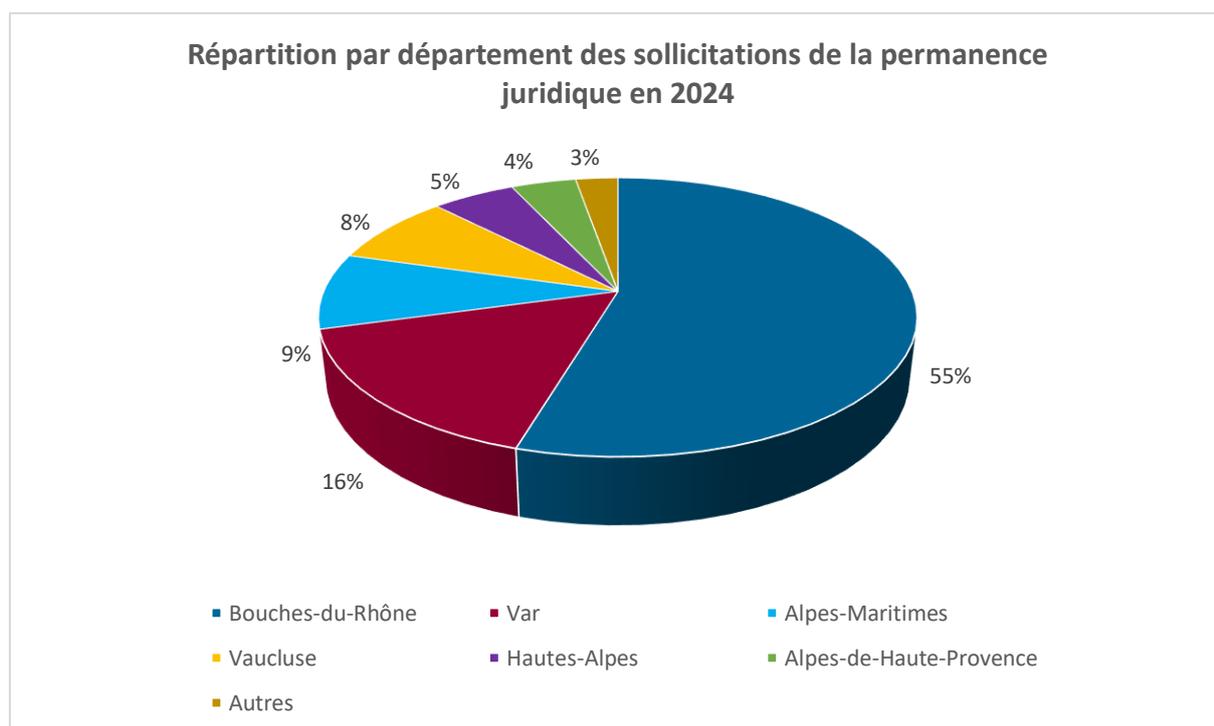
De plus, le pôle juridique est de plus en plus sollicité par les conseiller·ères en mission locale et les agent·es des CCAS, ce qui témoigne si nécessaire du besoin flagrant de formation de ces professionnel·les et du soutien technique indispensable qu'Espaced est en mesure de leur apporter, en complément des temps de formations (CTAI), dans un contexte législatif et réglementaire de plus en plus complexe.

Au niveau du nombre de personnes faisant appel à nos services, l'augmentation est aussi assez importante : nous sommes passés de 993 personnes en 2023, à 1263 en 2024, soit une augmentation de 27,2 %.

Le nombre de structures utilisatrices est lui aussi en augmentation : 533 structures différentes en 2023 et 610 structures en 2024.

Départements	Nb EH* 2024	Nb EH* 2023	Nb EH* 2022	Nb structures 2023	Nb structures 2024
Bouches-du-Rhône	1901	1279	1142	270	336
Vaucluse	286	249	197	46	52
Alpes-Maritimes	307	147	152	37	42
Alpes-de-Haute-Provence	146	100	131	31	37
Var	560	438	399	94	115
Hautes-Alpes	187	62	23	10	18
Non renseigné ou collectifs régionaux	95	151	96	44	10
Total	3482	2426	2140	533	610

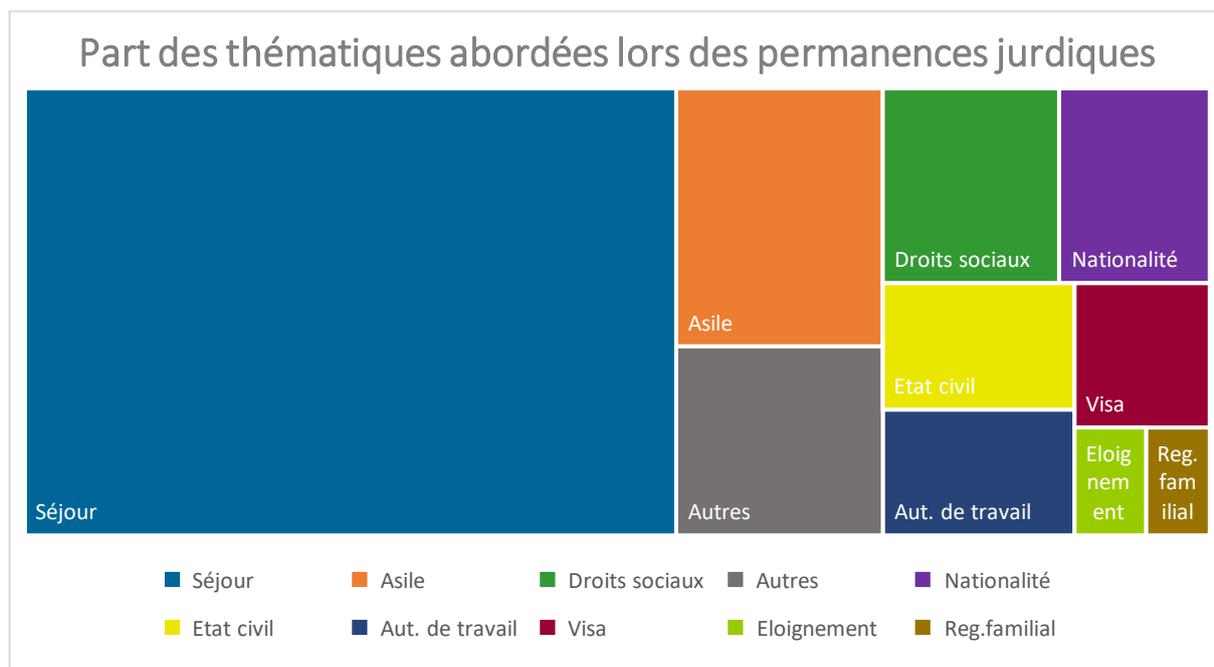
* EH : événements hotlines



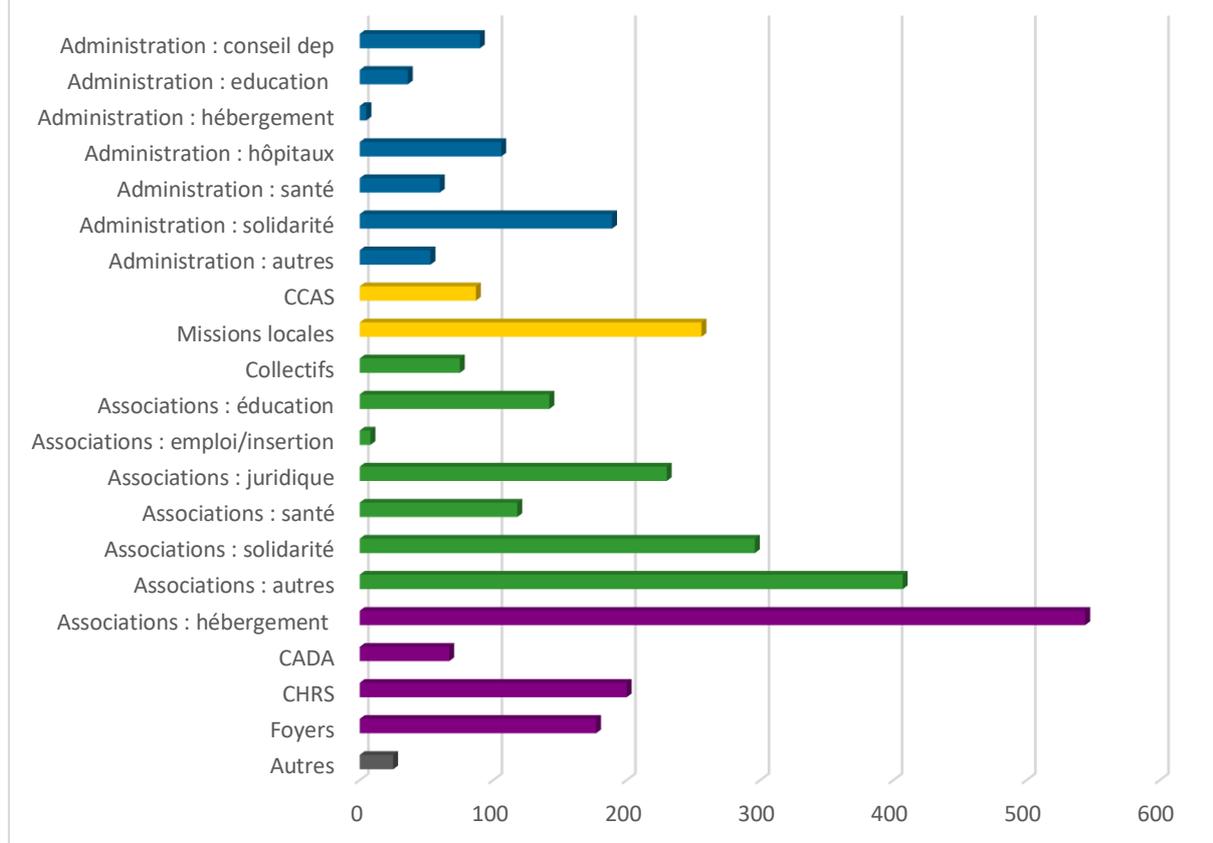
Concernant l'analyse des sollicitations par département, nous constatons sensiblement la même répartition que les années précédentes. Plus de la moitié de demandes d'assistance juridique proviennent des Bouches-du-Rhône (55% contre 53% l'an dernier), suivi par le département du Var (16 %), des Alpes Maritimes (9%), du Vaucluse (8 %), des Hautes-Alpes (5 %) et des Alpes-de-Haute-Provence (4 %).

Il est à noter que nous sommes sur une année record en termes de chiffres et, même si la demande est moindre que pour certains autres départements, le volume d'assistance des départements alpins a significativement augmenté avec une demande triplée pour le département des Hautes-Alpes (187 demandes en 2024 contre 62 en 2023), doublé pour celui des Alpes-Maritimes (307 demandes contre 147) et augmenté de près de moitié pour celui des Alpes-de-Haute-Provence (146 demandes contre 100).

Dans les Bouches-du-Rhône, le nombre de sollicitations continuent à augmenter très fortement (622 sollicitations de plus). Cette augmentation est essentiellement due à la demande des structures marseillaises qui sont passées **de 1034 en 2023 à 1514 en 2024**, soit une augmentation de **plus de 46 %**.



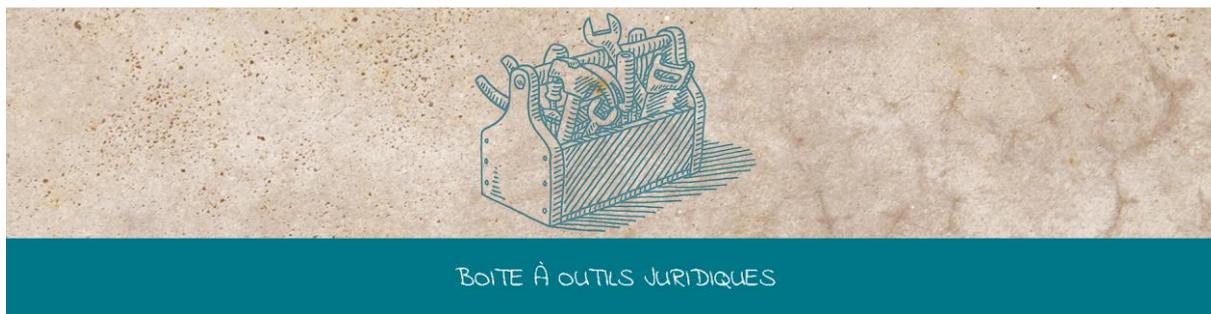
Typologie des structures ayant sollicitées Espace pour les permanences juridiques



Une veille documentaire juridique

ESPACE suit et relaie les évolutions législatives et jurisprudentielles les plus récentes à l'aide notamment du « Dictionnaire permanent en droit des personnes étrangères » (*Editions législatives*) et de listes de diffusion spécialisées telles que « Gisti-jurisprudence », « Infomie » ou « Égalité-des-droits-sociaux ». L'association sélectionne et diffuse dans le réseau la documentation utile ainsi que les décisions de justice les plus pertinentes à la pratique du droit des personnes étrangères.

3. La mise à disposition d'outils juridiques



Depuis plusieurs années, ESPACE développe et met à disposition différents outils juridiques que l'on retrouve sur son site dans l'onglet « [boîte à outils juridiques](#) ». En 2024, la plupart de ces outils ont été mis à jour ou améliorés.

a. Un site d'accès à la jurisprudence en droits des personnes étrangères : mise en place d'une plateforme collaborative



Pour permettre une recherche facile et intuitive à toute personne pratiquant l'accueil des personnes étrangères et possédant une connaissance minimale du droit des personnes étrangères, ESPACE a développé il y a près de quinze ans un outil performant : **De Quel Droit ?** constitué d'un site internet <http://www.dequeldroit.fr> et d'une base de données jurisprudentielles dans les champs principaux du droit des personnes étrangères. La recherche aboutit à une liste de décisions qui peuvent être téléchargées gratuitement après lecture de leur résumé.

Ce site est devenu en 2021 un outil collaboratif alimenté par d'autres associations dans leurs domaines de compétences respectives (cf. Chap 1 / Développement et Animation de réseaux partie 5 / Réseaux nationaux).

De Quel Droit ? a vocation à devenir le site incontournable en matière de recherche sur la jurisprudence en droit des personnes étrangères. Il est d'ores et déjà référencé par de nombreux sites, dont « service-public.fr ».

b. Outils de méthodologie de recueil de données

Pour répondre à une demande émanant de travailleur·euses sociaux·ales confronté·es à des personnes étrangères dont la situation administrative est complexe du fait de leur statut, ESPACE a conçu, en partenariat avec le Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès aux Droits des Exclus (CICADE), un module intitulé « Méthodologie du recueil de données en droit des personnes étrangères ».

Il s'agit de fournir les connaissances de base et les savoir-faire spécifiques qui permettront aux acteur·rices de l'intégration d'établir un pré-diagnostic pertinent avant d'orienter leurs interlocuteur·rices vers des spécialistes du droit des personnes étrangères.

Ce module, en accès libre sur le site d'ESPACE, doit être actualisé à chaque modification des textes législatifs : <http://espace.asso.fr/methode-recueil-donnees>

Méthodologie de recueil de données spécifique au public Primo-arrivant :

Droit de Séjour et intégration républicaine

En partant de l'exemple de l'outil évoqué ci-dessus, ESPACE a conçu un nouvel outil destiné à tout acteur·rice (professionnel·le ou bénévole) qui accompagne le public étranger primo-arrivant : <https://espace.asso.fr/methode-recueil-donnees-pa/>

Cet outil a été conçu pour faciliter et baliser le recueil de données en vue d'apporter au public primo-arrivant :

- Une réponse étoffée et rapide sur les droits auxquels il peut prétendre ;
- Une orientation efficace vers le partenaire adapté, public ou privé ;
- Un accompagnement optimisé dans la construction de son parcours d'intégration en France.

4. La mise à disposition de nos locaux

Une forme indirecte d'aide au fonctionnement des réseaux et associations impliquées dans les questions liées à l'immigration et à l'intégration consiste à mettre à disposition une partie de nos locaux pour des réunions publiques, des séances de travail, des formations, etc.

L'ensemble du rez-de-chaussée est mis à disposition :

- La mezzanine est mise à disposition de L'association DEQUELDROIT ;
- La grande salle ou la petite salle pour des réunions ou pour des formations.

16 associations ont utilisé nos locaux durant l'année 2024. Deux d'entre elles ont bénéficié d'un accès à nos locaux tout au long de l'année :

- L'association « Mot à mot » qui a assuré des cours d'alphabétisation une fois par semaine ;
- L'association DEQUELDROIT et sa nouvelle équipe de salarié·es, juristes et coordinatrices.

SOUTIENS FINANCIERS

*DREETS PACA – Direction Régionale de l’Economie,
de l’Emploi, du Travail et des Solidarités*



Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



Ville de MARSEILLE



Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

